

Note 20-27

Enfants vulnérables

Comme vous avez pu le constater dans la note 20-26 parue la semaine dernière, le ministre de la Famille nous communiquait par lettre son inquiétude au sujet des enfants vulnérables, et des mesures qui seraient mises en place pour garder contact avec les familles.

En effet, en raison de la crise que nous vivons, nous vous suggérons de communiquer avec les enfants de votre groupe et leur famille, tout simplement pour prendre de leurs nouvelles.

Il sera bénéfique que les enfants puissent maintenir le lien positif qu'ils ont avec vous, leur éducatrice. Aussi, un appel peut être l'occasion de les référer vers des ressources d'aide, si un besoin en ce sens est constaté.

Vous trouverez, en suivant le lien ci-dessous, un guide d'appels aux parents pour vous soutenir dans le cas où vous décidez de placer quelques coups de fil :

<http://www.aqcpe.com/content/uploads/2020/04/guide-appels-covid-19-2020-04-09.pdf>

Merci de rester présentes auprès des tout-petits!

Suzie Boissonenault, Responsable de guider les RSE sur les mesure d'urgence sanitaire du COVID-19 et Martin Demers, directeur général

Vous êtes des anges gardiens, affichez-le !

Afin de souligner votre travail exceptionnel auprès des enfants, je vous invite à utiliser le cadre photo proposé par le CQSEPE pour agrémenter votre photo de profil Facebook, en suivant ce lien ci-dessous :



Cadre pour photo de profil - Milieu familial

Bannière pour milieux familiaux

Bannière pour milieux familiaux et CPE

Guide des bonnes pratiques pendant la mesure d'urgence sanitaire -à l'intention des RSE

Le ministère de la Famille, en collaboration avec l'AQCPE, vous propose un guide des bonnes pratiques, adapté à la réalité des milieux familiaux reconnus.

Vous trouverez, ci-dessous, le lien vers ce guide. **Nous pensons que la lecture de ce document est importante que vous soyez ouvertes ou fermées.**

Considérant que plusieurs d'entre vous utilisent ce temps de confinement pour faire du ménage, de la désinfection et du réaménagement de votre service de garde, nous vous suggérons fortement de prendre connaissance du guide.

Celui-ci vous permettra de planifier votre réouverture en appliquant les recommandations de Santé publique.

<http://www.aqcpe.com/content/uploads/2020/03/guide-des-bonnes-pratiques-rsg-24-mars-2020-1.pdf>

Prenez note que ce guide est évolutif, il peut être modifié selon les recommandations de Santé publique.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec nous, par courriel, ou en laissant un message dans nos boîtes vocales.

Vos conseillères pédagogiques

Réclamations

Dès vendredi le 17 avril, vous pouvez faire parvenir au BC votre réclamation pour les semaines du 6 et 13 avril.

Ne pas oublier de mettre le lundi 13 avril en AD.

Merci de votre attention!

Manon Pâquet, assistante administrative

Foire aux questions – Ministère de la Famille

Afin de soutenir le réseau des services de garde et de l'accompagner pour offrir la prestation de services essentiels aux parents qui travaillent dans le réseau de la santé et dans les services essentiels, le Ministère a préparé une foire aux questions techniques (FAQ) sur l'organisation du travail, la rémunération, le financement et l'application de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et des règlements qui en découlent, soit pour les responsables de services de garde en milieu familial reconnue.

Cette FAQ regroupe les réponses aux questions fréquemment posées par les services de garde. À la demande du Ministère, nous vous la transmettons.



Vous y apprendrez, notamment que le ratio est passé de 30% à 50%.

La foire aux questions peut être consultée à l'adresse suivante :

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/FAQ_RSG_6avril.pdf

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de votre précieuse collaboration.

Josée Leclerc, conseillère à la réglementation